

patrimoine.



- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [*Recherche*](#)
 - [Anita Conti](#)
 - [Expositions](#)
 - [Histoire](#)
 - [Archives en ligne](#)
 - [Images en ligne](#)
 - [Incontournables](#)
 - [Billetterie](#)
1. [Accueil](#)
 2. [Histoire](#)
 3. [Lieux](#)
 4. [Bois-du-Château - Le Rouho - Le Manio - Kerentrech](#)
 5. [Kerentrech : rues](#)
 6. Noallen (rue)

Noallen (rue)



Rue Noallen

Rue située dans le quartier de Kerrentrech, elle relie la rue Louis Roche au boulevard de Normandie.

Du nom du propriétaire du terrain traversé par cette rue, avec une erreur d'orthographe qui apparaît à compter de 1893 (Noëllen à l'origine et non Noallen).

Une délibération du 13 novembre 1889 écrit que madame veuve Noëllen est propriétaire du dit passage rue Noëllen : la ruelle dont il s'agit, a alors été créée par la vente du sol d'une partie de la propriété, pour y installer des constructions, par madame Noëllen qui reste propriétaire du dit passage. Pour donner plus de valeur à ses terrains, elle les a morcelés et a ouvert la ruelle. Le 24 février 1893, le conseil municipal décrivait cette voie comme une véritable tourbière préjudiciable à l'hygiène des habitants.

Une délibération du 18 mars 1893 informe que le propriétaire de la rue Noallen (privée et non classée) est monsieur Fournery.

Appellation adoptée par [délibération du conseil municipal du 11 juin 1949](#).



Horaires d'ouverture

Hôtel Gabriel

Fermeture de l'Hôtel Gabriel pour travaux.

Les jardins de l'Hôtel Gabriel restent ouverts.

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,
du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.
02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh**

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

Kiosque



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)